

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU GOUVERNEUR DE TASMANIE,
SON EXCELLENCE PETER UNDERWOOD**

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU GOUVERNEUR DE TASMANIE, SON EXCELLENCE PETER UNDERWOOD

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur que de vous accueillir à Hobart et en Tasmanie pour cette vingt-neuvième réunion de la Commission. C'est la troisième année que j'ai le plaisir d'ouvrir votre réunion. Étant donné le rôle important de la CCAMLR au sein de la communauté antarctique ici à Hobart, la manière avisée dont elle gère l'océan Austral et la passion que j'éprouve pour tout ce qui touche à l'Antarctique, j'attends cette opportunité avec enthousiasme.

Nombreux sont ceux qui, parmi vous, entretiennent depuis longtemps un lien étroit avec la CCAMLR et auront déjà visité Hobart à plusieurs reprises, à l'occasion de sa réunion annuelle. Vous n'êtes pas sans savoir que Hobart s'enorgueillit de sa connexion avec l'Antarctique établie grâce à ses liens historiques, logistiques et universitaires.

Ces liens vers le sud n'ont jamais été si apparents que cet hiver, lorsqu'une baleine franche australe a mis bas dans notre fleuve, le Derwent. Son baleineau, produit de la richesse de l'océan Austral, entamera sa première « croisière vers le sud » dans les mois qui viennent. Comme la dernière naissance d'un baleineau de cette espèce dans la Derwent remonte apparemment à 190 ans, vous pouvez imaginer qu'elle n'a pas manqué d'attirer l'attention localement, comme sur le plan international. Elle est, par ailleurs, preuve de la nature dynamique de l'océan Austral et de l'environnement changeant dans lequel travaille la CCAMLR.

L'ordre du jour très chargé que vous vous proposez de couvrir pendant les deux semaines à venir reflète le dynamisme et les défis permanents auxquels nous devons faire face dans le suivi des activités anthropiques et des changements naturels qui prennent place dans l'environnement marin de l'Antarctique, afin d'y apporter une réponse responsable. En outre, la longueur de votre ordre du jour est preuve de l'engagement traditionnel des membres de la CCAMLR face aux défis qui se sont présentés depuis l'établissement de la Commission il y a de cela 29 ans. J'aimerais aborder trois questions particulièrement pertinentes aujourd'hui.

Bien qu'il reste encore beaucoup à apprendre sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique, ces 12 derniers mois se sont révélés productifs quant à l'amélioration de nos connaissances et de notre compréhension de l'écosystème marin de l'Antarctique.

Je tiens particulièrement à mentionner les résultats de la réunion du groupe d'experts du Traité sur l'Antarctique sur les changements climatiques qui s'est tenue à Svolvær (Norvège) en avril cette année. De fait, la présentation par le SCAR (le Comité scientifique pour la recherche antarctique) de son rapport intitulé *Antarctic Climate Change and the Environment* mérite d'être mentionnée, tout comme l'engagement du SCAR à actualiser régulièrement son rapport.

Certes, ces questions suscitent un large intérêt dans d'autres forums, notamment à la réunion consultative au Traité sur l'Antarctique et au CPE (Comité pour la protection de l'environnement) qui se sont réunis en Uruguay au mois de mai dernier. Néanmoins, il est indubitable que la CCAMLR a beaucoup à offrir aux discussions menées dans le monde entier sur l'impact du changement climatique sur l'environnement marin de l'Antarctique, en contribuant, par exemple, aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur

l'évolution du climat qui prépare actuellement sont cinquième rapport d'évaluation qui devrait être terminé en septembre 2014.

Ces derniers mois, deux autres questions concernant les travaux de la CCAMLR ont attiré mon attention.

La première concerne la pêcherie de krill. Je crois comprendre qu'en 2010, l'un des groupes de travail du Comité scientifique a achevé ses travaux intensifs d'analyse liés à la réévaluation des données sur le krill de la campagne CCAMLR-2000 pour réviser l'estimation de la biomasse du krill de la zone 48. Cette réévaluation me semble tout à fait opportune, car il m'a été rapporté que, cette saison, la capture de krill devrait être de l'ordre de 200 000 tonnes, soit une nette hausse par comparaison avec les captures de ces dernières années, et la plus importante des captures de krill déclarées depuis 1992.

L'autre point qui me tient à cœur depuis longtemps concerne la pêche illicite dans l'océan Austral. Depuis de nombreuses années, la CCAMLR est à la pointe des efforts visant à réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) qui affecte principalement les stocks de légine gérés par la CCAMLR. Ces efforts, pendant les années 1990 et au début de cette décennie, ont mené à une baisse apparente de la pêche INN dans l'océan Austral. Je crois comprendre toutefois que les flottilles de pêche INN non seulement continuent leurs opérations dans l'océan Austral, mais aussi qu'elles semblent se tourner vers des méthodes de pêche moins discriminantes telles que les filets maillants. Même s'il y a là une raison de se décourager, je trouve encourageants les efforts déployés par la CCAMLR pour refuser à ces navires le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre leurs opérations. L'atelier mené récemment au Cap pour renforcer la capacité de lutter contre la pêche INN en Afrique mérite d'être loué.

Avant de conclure, je tiens à souligner l'intérêt que je partage avec la communauté hobartienne pour les travaux que vous entreprenez à la CCAMLR et c'est avec impatience que j'attends d'entendre les résultats de vos délibérations. J'attends avec intérêt l'occasion de discuter des progrès avec quelques-uns d'entre vous jeudi soir.

Chers délégués, mesdames et messieurs, je vous souhaite beaucoup de réussite dans les travaux qui vous attendent pour que vos réunions soient productives et, bien sûr, j'espère que vous saurez trouver le temps de profiter un tant soit peu du paysage et de l'hospitalité que vous réserve la Tasmanie.

Je vous remercie. »